Le gouvernement veut répartir 12.000 migrants de Calais dans nos villages (Màj)

13/09/2016 à 20h25



La stratégie du gouvernement pour répartir les migrants et sortir de la crise de Calais a été révélée par nos confrères du Figaro. Plus de 12.000 places d'accueil devront être créées partout en France d'ici la fin de l'année.

Seuls l'Ile-de-France et la Corse sont exclus de ce plan, en raison de la situation tendue dans ces régions. la répartition dépendra du critère démographique mais aussi des efforts déjà faits par les régions.

12/09/2016

Avant fin 2016, les préfets devront avoir trouvé 12.000 places d'hébergement pour les personnes censées être évacuées.

Un plan pour sortir de l'épineux dossier des migrants de Calais? Le Figaro a eu connaissance des consignes envoyées aux préfets pour pourvoir à l'hébergement de ces milliers de déracinés qui s'entassent dans le camp de la «jungle». «Afin

d’accueillir les migrants de Calais et de la plaque parisienne, le schéma de mobilisation de places d’hébergement sur l’ensemble du territoire a été validé», indique ce «relevé de conclusions» daté du 1er septembre. Il fixe donc des «orientations» qui «valent instructions».

C’est qu’avant de vider progressivement Calais, comme l’a promis le ministre de l’Intérieur, encore faut-il trouver des centres pour évaluer les situations individuelles et orienter les personnes. C’est, en tout cas, la stratégie adoptée par Bernard Cazeneuve. Objectif déclaré: avoir fait émerger «d’ici à la fin de l’année 2016» plus de 12.000 places dans des centres d’accueil et d’orientation (CAO) partout en France.

«Il a été décidé d’écarter dans la répartition les régions Île-de-France, particulièrement tendue sur la question de l’hébergement, et Corse», révèle toutefois le document.

Depuis novembre 2015, en tout cas, au moins 3000 places de CAO ont déjà été créées en France. Il en faudra d’urgence un millier de plus «d’ici à la fin du mois d’octobre» et, dans la foulée, tripler encore le total d’ici à la fin décembre! Créer «8200 nouvelles places», donc.

Comment ? La répartition dépend du «critère démographique pondéré par les efforts faits par chaque région».

Le Figaro